

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MAGASIN

DU

BAS-CANADA.

TOME II. DECEMBRE 1832. NUMERO 6.

HISTOIRE D'ANGLETERRE

PAR SIR J. MACKINTOSH.*

D'où vient donc qu'en face de ce renouvellement complet des études historiques, l'Angleterre persiste à suivre son vieux sentier, frayé, il est vrai, par des pas illustres, mais battu depuis par tant de lourdes médiocrités? De l'autre côté du détroit, le procédé de métier n'a pas changé depuis le jour où Robertson, Hume et Gibbon y importèrent Voltaire, mais en modifiant par la froide régularité du génie anglais le génie frondeur et capricieux de leur maître. Un récit terne et décoloré des faits, toujours vus à distance comme à travers un brouillard; des études, consciencieuses sans doute, mais dépourvues de cet intérêt que prête un système, une passion quelconque aux recherches les plus arides; puis en travers de ce récit inanimé, de longues digressions sur les mœurs, sur la politique, sur le caractère de chaque époque, jetées à intervalles fixes, comme ces relais en Allemagne, où l'on s'arrête d'autant plus longtemps qu'on a voyagé moins vite; des thèses morales ou politiques, froides, mais de cette froideur qui n'exclut pas la partialité; tel est le caractère des historiens anglais du second ordre; et les trois grands écrivains qui ont ouvert la carrière ne sont pas eux-mêmes exempts de ces re-

* 8 volumes in-12. Le premier volume de cet ouvrage vient de paraître à Londres; il fait partie d'une immense collection qui, sous le nom d'*Encyclopédie de cabinet*, embrasse, quoique sous un plan moins étendu que le nôtre, toutes les branches de la littérature, des sciences et des arts. Les noms des écrivains les plus distingués de l'Angleterre figurent dans ce recueil: Mackintosh pour l'Angleterre, Moore pour l'Irlande, Crowe pour la France, Grattan pour les Pays-Bas. Sir Mackintosh, au lieu des 3 volumes annoncés d'abord pour son histoire, doit en faire paraître 8.

proches. Du reste, perdons un instant notre point de vue français, et nous comprendrons facilement ce que cette manière a de conforme et de sympathique avec le génie anglais. Calme, méthodique et lent, fanatique du passé, qu'il continue avec autant de zèle que nous le répudions, fier d'une civilisation qui n'est chez lui qu'un progrès, et qui s'effaroucherait d'une marche trop rapide, il est dans la littérature et dans l'histoire conséquent à son système dans la politique. Conserver en perfectionnant, et non détruire pour innover; partir de ce qui fut pour arriver à ce qui est; avancer toujours, mais à pas lents, telle est en Angleterre la marche de l'historien comme de l'homme d'état; et dans ces deux carrières Sir J. Mackintosh lui a été fidèle. Mais avant d'entrer dans l'examen du premier ouvrage historique de l'écrivain célèbre qui promet depuis si longtemps un continuateur à Hume, peut-être accueillera-t-on avec intérêt quelques détails sur l'homme; sa vie expliquera son livre, et l'une servira de commentaire à l'autre.

Sir J. Mackintosh, né en Ecosse, comme l'indique la première syllabe de son nom, débuta de bonne heure avec éclat au barreau de Londres. Partisan d'abord enthousiaste de la révolution française, il fut l'auteur du célèbre ouvrage qui, sous le titre de *Vindiciæ gallicæ*, défendit en Angleterre la cause de la liberté française contre les attaques de Burke et de son parti; mais bientôt une entrevue avec ce chevaleresque et fougueux champion du pouvoir convertit le jeune libéral; il se rangea dans ce singulier parti que les excès de notre révolution avaient fait rebrousser en arrière, et qui, sans médire des grands principes de la liberté, en répudiait toutes les conséquences.

Quelques années après, la brillante renommée de l'avocat écossais à Londres reçut un nouvel éclat de la cause de ce Pelletier, émigré français, que le ressentiment de Bonaparte poursuivit jusque de l'autre côté du détroit. M. Villemain, dans son cours de 1829, a parlé avec détails de ce procès fameux, et de l'éloquence un peu déclamatoire du défenseur, qui semblait, dans son plaidoyer, appeler sur lui tous les poignards qui ne le menaçaient pas. L'accusé, du reste, fut absous, et sir Mackintosh, mis encore plus en évidence par ce procès, fut appelé par le gouvernement qui désirait s'accaparer son talent, aux hautes fonctions de *chief justice* (grand-juge) à Bombay. Le nouveau juge, peu fortuné, resta dans l'Inde juste le temps nécessaire pour obtenir sa pension de retraite qui, pour donner une idée des taux des traitemens anglais, peut s'élever à 40,000 francs; il revint ensuite en Angleterre avec une réputation que son absence n'avait pas dimi-

nuée ; l'opposition et le gouvernement, également jaloux de se l'attacher, lui firent un égal accueil : ce dernier y joignit l'offre plus substantielle de la place d'*attorney* (ou procureur-général,) place unique en Angleterre. Sir Mackintosh refusa ; et bientôt appelé au parlement, il y vota avec Lansdown, Brougham, et la vieille opposition. Renonçant dès ce moment à toute ambition personnelle, il se donna tout entier à la tribune, à la métaphysique, dont il s'était toujours occupé, et à l'histoire. Appelé par l'attente du public à continuer l'ouvrage de Hume, les matériaux qu'il réunissait se sont entassés sous sa main, et leur amas l'a, dit-on, effrayé. Il fallait une circonstance imprévue comme celle-ci pour le décider à nous livrer le fruit de ses longues et laborieuses recherches. A la tribune, son éloquence est froide, châtiée et un peu emphatique comme son style : on retrouve dans tout ce qui sort de sa plume, même dans ses lettres familières, l'empreinte de cette manière raisonneuse et déclamatoire qui caractérisait l'époque de Burke et de notre révolution : hâtons-nous d'ajouter que, dans une simple conversation, cet homme si calme ou si rhéteur à la tribune, ou la plume à la main, s'anime et devient, quand il le veut, le plus ingénieux et le plus piquant de tous les causeurs.

Ce simple aperçu d'une vie plus remplie qu'agitée ; ces occupations régulières ; cette excitation périodique d'une tribune anglaise, où toutes les grandes questions ont été d'avance agitées, et où l'enthousiasme ne sait plus où se prendre, tout cela expliquera peut-être les qualités de l'historien anglais aussi bien que ses défauts. Cette nouvelle histoire d'Angleterre, qui n'est pas une continuation de Hume, puisqu'elle le recommence, a le tort grave de trop ressembler à son modèle, et d'être froide et singulière comme lui. Encore Hume s'anime-t-il par fois : s'agit-il des Stuarts, on devine à son évidente partialité pour la cause de cette famille déchue, qu'il se complaît avec amour dans ce sujet auquel il voulait d'abord limiter son histoire. Tout indifférent qu'il est à de plus nobles enthousiasmes ; cette sympathie plus chevaleresque que rationnelle pour un pouvoir tombé, ces préjugés, ces erreurs, si l'on veut, prêtent à l'historien une chaleur et un élan qu'on regrette de ne pas trouver dans ses premiers volumes. Lingard non plus n'est pas un historien dramatique ; mais il a un but, pour lequel il se passionne, au service duquel il met toutes les ressources de son érudition, toute la subtile industrie du jésuitisme appliqué à l'histoire. Or un but à atteindre, une cause à défendre, rendent éloquent, car ils rendent passionné. C'est ce qui manque à Mackintosh dans ce premier volume, et ce qui lui manquera probablement dans tout le reste de l'ou-

vraie ; car on ne se passionne pas pour une grande charte et un parlement comme pour une religion et une famille de rois. Dans Hume lui-même, toutes ces physionomies des anciens monarques anglais qui n'éveillent pas les loyales sympathies de l'écrivain sont pâles et effacées. Chez Mackintosh du moins, la brièveté du récit est peut-être une excuse ; et cependant, séduits que nous sommes par cet intérêt romanesque que Thierry a su prêter à des conquêtes de pirates, nous aimerions à trouver dans ce sanglant chaos quelques épisodes moins rebutans, ou quelques caractères plus en relief. Ces traditions nationales que l'Angleterre conserve avec tant d'amour, ne pouvaient-elles fournir à l'historien des couleurs un peu plus vives ? Ne pouvait-il, comme Thierry, enchâsser dans son style uniforme et tout d'une pièce quelques-unes de ces lignes si gracieuses et si naïves, qui parent çà et là, comme d'une fleur des champs, l'aride sécheresse d'une chronique ? Sans doute nous ne demanderons pas au résumé d'une vaste histoire ces poétiques détails qu'un écrivain, dans un cadre moins resserré, peut semer à pleines mains ; mais puisque sir Mackintosh a étendu le plan de son ouvrage, nous voudrions le voir user moins sobrement de ces trésors de souvenirs et de poésies nationales que l'Angleterre a si religieusement conservés. Nous lui souhaitons surtout, dans ses derniers volumes, d'unir davantage Walter Scott à Hume, et de ne pas s'en croire moins historien s'il empruntait à l'illustre romancier un peu plus de sa verve et de son instinct de poète et de chroniqueur pour deviner le passé.

Nous nous sommes empressés de faire la part de la critique pour laisser celle de l'éloge plus entière. Hâtons-nous donc de signaler un mérite qu'on pouvait du reste attendre du nom seul de l'écrivain : c'est la netteté des vues, la profondeur des recherches, l'impartialité des jugemens qui ont présidé à toute la partie de son ouvrage qui traite de la constitution d'Angleterre : c'était là, comme on le sait, le sujet de ses plus chères et de ses plus consciencieuses études, et on sent que ce sujet, adopté par choix, a été traité avec amour : c'est là qu'on peut étudier dans tous ses détails le long et laborieux enfantement de cette constitution, procédant pour se former comme les lits de terrain dans les montagnes ; par couche de générations et par alluvion de conquêtes successives. On peut la voir, ajoutant péniblement au passé l'expérience et les conquêtes de chaque âge, arracher au despotisme même des concessions qu'il laisse tomber sans en soupçonner la valeur. On suit avec intérêt ce pouvoir toujours flottant d'un trône capricieux et chancelant à des barons factieux ; s'éparpillans de tous côtés sans jamais se concentrer nulle part ; descendant du

roi à ses vassaux, et des vassaux aux communes ; et fixant enfin, dans un milieu toujours incertain, ses longues oscillations. Quant à l'âge de cette constitution, moins facile à fixer que celui d'une reine, nous pensons, avec Mackintosh et M. Guizot, qu'elle existait tout entière, bien qu'en germe, d'abord dans les wittenagemots saxons, puis dans le conseil des barons, auquel la force des choses fit bientôt adjoindre les communes ; nous la retrouvons toute dans ces institutions anglo-saxonnes, lente et inoffensive réaction du vaincu sur le vainqueur ; dans ces cours de comté, dans ces délibérations communes, dans ces privilèges de cité, dans ces franchises électives, toutes pierres d'attente pour une constitution à venir ; enfin dans ce respect pour le passé, qui faisant de la liberté de l'Angleterre une sorte de conquête rétrograde, change l'histoire de sa constitution en un long progrès où les peuples avaient toujours, mais à reculons, le visage tourné vers les constitutions qu'ils possèdent déjà, et vers les temps dont ils s'éloignent. Les Normands même ont payé leur tribut à cette constitution, œuvre de pièces rapportées, et de toutes mains ; nous le sentons à ces idées plus généreuses, qu'importe la conquête au milieu de tant de maux ; à cette protection qu'elle accorde aux serfs, tout en dépouillant les maîtres ; à cette impulsion qu'elle donne aux esprits engourdis par une liberté sans dignité et sans lutte ; enfin rien ne reste étranger à ce grand œuvre, pas même la féodalité, qui, s'implantant avec son oppression systématique sur ce sol étranger, rapproche par une union forcée deux races de même origine et de mêmes mœurs, les féconde l'une par l'autre, et fait naître la liberté de la conquête la plus oppressive dont l'histoire ait fourni l'exemple.

Tel est le spectacle, dramatique par les choses plus que par les hommes, que présente le premier volume de Mackintosh. Une chose y manque cependant ; au milieu de ces savantes recherches, qui semblent oublier les hommes pour ne voir que les institutions, on cherche cette physionomie si animée du peuple conquis, qui, dans les pages toutes palpitantes de Thierry, se montre à nous, comme dans une lutte, la tête du vaincu sur le bras sanglant du vainqueur. Il faut le dire pourtant, peut-être cette prédilection du jeune historien de la conquête pour les vaincus dégénère-t-elle en système, ou tout au moins en partialité ; peut-être pourrait-on lui demander, comme un homme d'esprit à Mme. de Staël, si, la fortune venant à passer souvent d'un parti à l'autre, ses affections voyageraient toujours avec elle. Mais ce point de vue un peu exclusif sous lequel notre Thierry a vu les vaincus d'au-delà et d'en-deçà du détroit, n'a pas préoccupé le re-

gard plus calme et plus posé de son grave confrère. Ce ne sont pas les hommes dont Mackintosh écrit l'histoire, ce sont les choses, les institutions, et, à ce prix, tous les faits comme faits obtiennent à peu près la même sympathie. S'il est toutefois un être qu'il affectionne, qu'il couve dans son sein de cet amour d'écrivain et de père, c'est le parlement d'Angleterre; il le saisit au berceau, le débrouille de ses langes et lui voit faire ses premiers pas, pour le suivre de l'œil pendant tout le cours de sa longue carrière. Il en retrouve le germe dans les institutions qui l'ont précédée, et développe avec beaucoup de sens et de profondeur, et quelque peu de pédanterie, cette vérité que les gouvernemens ne jaillissent pas de terre, comme Minerve, armés et tout d'une pièce, mais qu'ils croissent lentement, soumis aux mêmes lois organiques que les choses matérielles. Nous citerons ce passage pour donner à la fois une idée de la manière de l'auteur, et un aperçu des qualités de son style comme de ses défauts. "Les torys de 1688, dit-il (page 72,) supposant, aussi bien que les whigs, que le gouvernement saxon était un système bien ordonné, et conservant aux mots qui expriment des institutions politiques de ces temps reculés le sens précis qu'ils affectaient de leurs jours, en ont conclu que les lois et les institutions pour lesquelles leurs partis s'agitaient avaient existé du temps des premiers pirates saxons. Personne alors n'avait encore découvert, par une vue plus profonde de la société telle qu'elle est, que les gouvernemens ne se façonnent pas d'après un mode établi, mais que toutes leurs parties, tous leurs membres pour ainsi dire croissent et s'y incorporent à l'aide de quelque circonstance imprévue, de quelque nécessité féconde, souvent de quelque intérêt privé, qui se rattache peu à peu à l'intérêt général, plus souvent encore à l'aide d'usages que le temps rend sacrés; que ce faisceau d'usages devient l'objet du respect et le guide de la conduite des peuples, longtemps avant qu'il soit défini, obligatoire, et incarné pour ainsi dire dans un corps de lois écrites. Un gouvernement peut, jusqu'à un certain point, conduire à un système, mais n'en découle pas: il ne ressemble pas à une machine ou à un édifice qui peut être construit suivant un plan fait d'avance. On pourrait mieux le comparer aux végétaux, que l'art et les soins de l'homme peuvent améliorer, mais que sa main seule ne peut produire. Un gouvernement n'est donc en résumé qu'un plan idéal de conduite, une simple esquisse de fantaisie, quand il ne se compose pas d'habitudes d'obéissance de la part du peuple, et d'habitudes d'autorité de la part du pouvoir. Ces habitudes, comme toutes les autres, ne naissent que d'actes souvent répétés. Elles ne peuvent donc être infusées dans les

esprits par le législateur, si prévoyant qu'il soit, ni suivre immédiatement la conviction de leur convenance ou de leur nécessité..."

Une des parties de cette histoire où l'auteur, luttant de plus près avec l'historien français, y lutte aussi avec le plus de désavantage, c'est celle qui traite de la conquête. Ce conquérant normand, si rude guerrier et si délié politique à la fois, cet *homme du Nord* aux passions capricieuses et sauvages, à la volonté si ferme, à la tyrannie si passionnée et si politique à la fois, n'est peint ici qu'avec peu de relief. On ne voit pas une fois en scène ce bâtard-duc qui veut passer roi, qui s'empare, en y tombant tout de son long, comme César, de cette terre qu'il vient conquérir, et qui loge si impitoyablement en quartiers ennemis sa féodalité normande, qu'il plante comme un drapeau sur chaque donjon d'Angleterre. Ici les faits se racontent, se jugent, mais ils ne se passent pas devant vos yeux. L'exposé même des résultats de cette conquête et des institutions qu'elle adopte ne pouvant les détruire est incomplet et écourté. Turner, dans ses profondes *Recherches sur les institutions anglo-saxonnes*; Guizot, dans ses *Essais sur le gouvernement représentatif*, nous semblent avoir mieux démontré ce qu'avait de spécial cette singulière conquête, plus oppressive à la fois et moins destructive que toute autre; cette conquête où les propriétaires furent changés et les institutions respectées; où la contrée resta saxonne sous un roi et des barons normands; où, grâce enfin à la lenteur d'une invasion toujours progressive, les lois du peuple vaincu furent la seule propriété qu'on ne lui ôta pas.

La grande querelle de Henri II et de Thomas Becket, le Henri IV et le Grégoire VII de l'Angleterre, est peinte cependant avec plus de vivacité. On y sent le contrecoup de ces longues discordes de la tiare et de l'empire, qui ensanglantèrent l'Italie sans lui donner plus de liberté; mais ici, plus éloignée du trône sacré dont elle partait, la foudre avait moins d'influence, et le temps n'était pas encore venu où un Jean-sans-Terre offrait l'Angleterre en fief à un pape pour se racheter d'un anathème. Remarquons d'ailleurs par quel singulier bonheur l'Angleterre tira toujours parti de toutes ses luites avec l'Eglise comme avec ses propres rois, pour accroître ses libertés. La querelle entre Henri II et Becket lui valut les constitutions de Charrendon; celle entre Jean et les barons la grande charte. Toujours différente de la France, l'Angleterre n'a pas vu comme elle des princes du sang, ambitieux et pillards, exploiter à leur profit chaque minorité, en prêtant un nom et un but aux querelles plus désintéressées des partis; chez elle au contraire les rois, même les plus absolus, ont servi souvent mieux que

* Fleury avoue que Tho. Becket ne s'opposait à ces constitutions que sur une maxime de droit canon extraite d'une nouvelle de Justinien qui en son entier dit tout le contraire de ce que le moine Gratien lui fait dire.

d'autres cette cause de la liberté pour laquelle, ils ne croyaient pas combattre. Le sévère Guillaume et le despote Henri II seraient grandement étonnés si, revenus au monde, ils apprendraient ce que l'Angleterre doit, à l'un de l'avoir conquise et au second de n'avoir pas voulu, qu'un prêtre y régnât avec lui.

Si l'on nous a trouvé jusqu'ici un peu sévères, nous n'avons guère plus dans le reste du volume que des éloges à donner. En effet, du moment que le parlement a pris une existence réelle, qu'on peut écrire son histoire comme celle d'un homme, ou en suivre le germe informe encore dans toutes ses transformations successives, ce qui était défaut chez l'historien devient qualité. Ce coup d'œil perçant et profond du publiciste, ce scalpel tranchant d'anatomiste qu'il promène sur tous les membres de la constitution, font moins regretter l'absence de ces aperçus brillans du peintre et du poète, dont on ne sent plus le besoin; de bonne heure, il faut le dire et en féliciter l'Angleterre, de bonne heure son histoire est ennuyeuse comme le sera la nôtre, nous l'espérons bien, quand le bonheur et la liberté en auront ôté toute la poésie. En effet, c'est chose bien fade, bien monotone, nous en convenons, que ces disputes d'entêtés et incivils bourgeois pour quelques vieux parchemins moisis qu'on appelle des chartes; et la féodalité avec ses hauts cimiers et ses croisades contre les manans, ou la cour du grand roi avec son cortège de dragonnades et de beaux-esprits sourit bien plus à l'imagination du romancier. Mais il faut en prendre notre parti; l'histoire devient de plus en plus prosaïque à mesure que les peuples deviennent libres; de plus en plus les individus tendent à s'effacer devant ces masses qui n'ont ni nom, ni divise, ni figure, qui ne naissent pas ni ne meurent pas, mais qui durent et ont toujours raison en fin de compte, parce quelles usent leurs ennemis, lorsqu'elles ne les vainquent pas.

Le talent de sir Mackintosh nous paraît parfaitement approprié à ces lentes discussions, à ces aperçus plus philosophiques qu'historiques, où les bases d'une constitution naissante sont refaites en quelque sorte par l'historien. Aussi jusqu'à la fin de ce premier volume, qui se termine avec Henri IV, toute l'histoire de l'établissement et des progrès de la constitution offre un intérêt grave et sévère qu'elle est loin d'avoir dans l'ouvrage de Hume, faux et superficiel dans tout ce qui concerne cette partie. Nous voulons être sobres de citations, et cependant nous nous sentons le besoin, pour compléter notre jugement sur sir Mackintosh, de consigner ici une de ses pages les plus remarquables; il s'agit de la grande charte arrachée à Jean-sans-Terre, et d'où l'on date, à grand tort, selon nous, les libertés de l'Angleterre beaucoup plus vieilles qu'elle.

Un des avantages de cette constitution, dit-il, c'est que les conséquences de ses principes ne furent découvertes pour ainsi dire et développées que, par degrés. Elle ne fournissait à chaque occasion que juste autant d'esprit de liberté et de réforme qu'en réclamaient les circonstances et qu'elles pouvaient en supporter; pendant cinq siècles on en appela à elle comme à l'autorité protectrice du peuple, et son effet dans chacune de ces luttes entre le trône et la nation peut se comparer à l'effet que la neige et les frimas produisent pendant l'hiver sur les germes des plantes qu'ils empêchent de se développer avant l'heure où il leur est permis de croître. La grande charte, en donnant à l'Angleterre la stabilité mêlée de progrès qui est l'essence de tout gouvernement, n'a fait plus encore : elle a fourni au monde le premier exemple d'un grand peuple fondant son inquiète démocratie et sa noblesse hautaine dans une monarchie aux limites vagues et flottantes, de manière à former à la longue de ces élémens discordans la seule forme de gouvernement libre que l'expérience ait montrée compatible avec une vaste étendue de pays. Quiconque dans les âges à venir, admirera l'heureux expédient qui convertit le pouvoir de taxation en une arme de liberté; qui rendit impraticable l'emprisonnement secret discrétionnaire, et appela le peuple à une plus large concession de l'exercice du pouvoir judiciaire qu'aucun autre gouvernement ne l'avait fait jusque-là; quiconque sent son cœur battre au spectacle d'assemblées indépendantes et éclairées, discutant paisiblement les institutions qui font le bonheur des nations; quiconque, enfin, est capable de comprendre l'effet de ces institutions sur les mœurs et l'esprit d'un peuple, est tenu par un devoir sacré de ne parler qu'avec une respectueuse gratitude, des auteurs de la grande charte."

Nous avons cité ce passage pour montrer le grave historien s'animant une fois en face de ce glorieux spectacle d'une liberté telle qu'il la comprend, avec une charte, des chambres et de savantes discussions. On pourra juger par là de cette espèce d'enthousiasme sérieux, de cette foi paisible dans son droit, qui peut aussi devenir du fanatisme; enfin de ce mélange de conviction calme et d'ardeur froide qui fait le fond du caractère anglais. C'est là, qu'il nous soit permis de le dire, c'est là qu'au milieu des orages de notre tribune, si jeune encore et si glorieuse, nous voudrions voir arriver des discussions qui n'ont pas besoin de ces orages pour être éloquentes. Heureux le peuple, dirons-nous en terminant, et heureux les temps dans l'histoire d'un peuple, où toutes les grandes questions une fois débattues, le point de départ est pour tous le même, et où l'on revient toujours, après quelques écarts, au

point d'où l'on est parti; où certains principes une fois proclamés, chacun dans sa marche se rallie à ces jalons tutélaires, qui fraient une route à côté des abîmes; le temps enfin où il y a à la fois et assez de force dans les esprits pour que la modération ne soit pas de la faiblesse, et assez de mesure pour sentir qu'il n'est pas dans ce monde de principe assez vrai pour supporter qu'on en tire toutes les conséquences; car la ligne droite est une vérité plus encore que la liberté; mais, poussée jusqu'à l'infini, qui peut dire où elle conduit?

ROSSEUW SAINT-HILAIRE.

LA POLITIQUE ET LA LITTÉRATURE.

CHANSON, sur divers airs connus.

DANS la tourmente politique,
Que devient la société?
Lorsque d'une humeur colérique
Un peuple entier est agité,
Quand les mœurs deviennent sauvages,
De la civilisation
Les estimables avantages
Sont perdus pour la nation.
Du politique atrabilaire
Le sort est de se tourmenter;
S'il n'a le dessus de l'affaire,
A peine il se peut supporter:
Si la fortune le seconde,
S'il parvient au but désiré,
Il gêne, il tourmente le monde,
Il ne sait plus rien de sacré.

Par la dissention publique
De MARIUS et de SYLLA.
On voit Rome et la république
Tomber de Carybde en Scylla:
La vengeance invente des crimes,
N'épargne âge, sexe ni rang;
Les bourreaux deviennent victimes,
Et le sang fait couler le sang.

Qu'ont laissé les longues querelles
Des Guelphes et des Gibelins?
Les sanglots, les peines cruelles
Des veuves et des orphelins;

Des cités jadis opulentes,
En proie aux désolations,
Partout des ruines fumantes,
Partout des dévastations.

Bien plus que la peste ou la guerre
Je redoute les factions ;
Ah ! combien de temps l'Angleterre
Leur dut ses agitations,
Des assassinats juridiques,
Des trahisons, des coups d'état,
Des morts sanglantes et tragiques,
Maint complot, maint noir attentat !

Du bel et doux pays de France
La terrible Convention
Bannit l'esprit de tolérance,
Proscrit la modération ;
De toutes parts le sang ruisselle,
Versé par la loi du plus fort ;
De toutes parts la main cruelle
Signe la sentence de mort.

Jusqu'à ce qu'en maître il commande
S'agite l'esprit factieux ;
Plus il obtient, plus il demande,
Plus il devient impérieux :
Quels projets il roule et déroule !
Comme il veut faire tout trembler !
Sous ses efforts l'état s'écroule,
Si l'état n'a su l'accabler.

Ah ! que jamais, dans ma patrie,
Le mépris de l'ordre et des lois,
Du bonheur la source tarie,
Ne mettent nos fils aux abois !
Non, que les vertus de nos pères
Transmises à tous nos enfans
Assurent les destins prospères
De nos cités et de nos champs.

Embrasse qui voudra le rôle
De flatteur et de courtisan ;
Que fier d'adorer une idole,
Qui le voudra soit partisan :
Dans mon humeur philosophique,
Des belles-lettres, des beaux arts
Je préfère la république
Au trône brillant des Césars.

Les lettres sont de tous les âges ;
 De tous les lieux ; de tous les temps ;
 L'homme en cueille les avantages ;
 En son hiver, en son printemps ;
 Elles savent instruire et plaire,
 Dans le voyage, à la maison ;
 Montrent à bien dire, à bien faire ;
 Forment l'esprit, dit CICÉRON.

M. B. . . . D.

NOTICE SUR QUELQUES ÉTALONS DE L'ANCIENNE COU-
 DÉE ÉGYPTIENNE RÉCEMMENT DÉCOUVERTS.

*Mémoire lu à l'Académie Royale des Sciences,
 le 10 Novembre 1827, par M. GIRARD.*

LA découverte de modèles et d'étalons authentiques de poids et de mesures, employées dans l'antiquité, est évidemment, dit M. Girard, le plus sûr d'assigner leur valeur en poids et mesures modernes ; or, parmi les anciennes unités de mesure linéaire, la coudée d'Égypte était une de celles qu'il importait le plus de retrouver, parce que le peuple chez lequel on en faisait usage est généralement regardé comme le plus anciennement civilisé.

M. Girard rappelle ensuite la découverte qu'il a faite, au mois de juillet 1799, du célèbre nilomètre d'Éléphantine, qu'il chercha avec la plus louable persévérance parmi les monumens de cette île, en prenant le texte de Strabon pour guide. Il y reconnut une coudée de 527 millimètres, divisée en 7 palmes ou 28 doigts ; ce qui s'accorde à la fois avec la coudée déduite des dimensions de la chambre sépulchrale de la grande pyramide, par Gréaves en 1638, et l'opinion de Newton sur le *Zéicth* des Hébreux, qui était la moitié de la coudée égyptienne : avec les 883 pieds que Pline donne à la longueur du côté de la grande pyramide, les mesures prises et de cette pyramide et de sa chambre sépulchrale, par MM. Lepère et Coutelle ; enfin avec la longueur du stade attribué à Eratosthènes, dont le pied était aussi la moitié de la coudée d'Éléphantine.

J'ai lu en 1802, à la première classe de l'Institut, ajoute M. Girard, le mémoire dont ce qui précède est extrait, et il a paru en 1809, dans la 1^{re} livraison du grand ouvrage sur l'Égypte.

J'ai aussi publié dans la même collection, en 1816, un autre mémoire sur les mesures agraires égyptiennes auxquelles la coudée d'Éléphantine sert aussi de base fondamentale. Je

me borne à l'indiquer ici comme présentant de nouvelles preuves de l'authenticité de l'étalon dont il s'agit.

Cet étalon avait été vu et mesuré sur place par mes compagnons de voyage et moi ; son existence ne pouvait donc être révoquée en doute, lorsque notre savant confrère M. Gosselin de l'Académie des Inscriptions, lut à cette Académie, dans la séance du 31 Oct. 1817, ses recherches sur le principe et les bases des différens systèmes métriques linéaires de l'antiquité. Les anciens géographes ont fait tant de fois usage du stade d'Eratosthènes pour l'évaluation des distances d'un lieu à un autre, et cette évaluation s'est trouvée tant de fois d'accord avec des mesures plus récentes d'une exactitude incontestable, que, longtemps avant notre expédition d'Egypte, les savans s'étaient accordés à reconnaître dans le pied de ce stade une unité de mesure particulière de 9 pouces, 9 lignes, ou de 0,253m. précisément égale à la demi-coudée du nilomètre d'Eléphantine ; aussi cette dernière unité de mesure est-elle adoptée par M. Gosselin. Il en admet la longueur absolue, mais il rejette sa division en 28 doigts ou en 7 palmes, attendu, suivant lui, qu'aucun témoignage de l'antiquité ne fait mention d'une coudée septennaire.

Un autre travail fort étendu de notre confrère et ami M. Jomard, sur le système métrique des anciens Egyptiens, parut également en 1817. Aucun étalon antique retrouvé en Egypte n'est cité dans ce mémoire ; mais l'auteur, procédant à la découverte de l'ancienne coudée égyptienne, par la supposition qu'un nombre rond de ces coudées doit se retrouver dans les dimensions principales des anciens temples et des anciens palais de ce pays, il conclut de la mesure de quelques-unes de ces dimensions l'emploi d'une coudée antique de 462m.

Il déduit d'ailleurs cette coudée d'un certain pied qu'il prétend être la six-centième partie d'un stade dont 600 formaient le degré terrestre, et dont la longueur absolue de 184,222m. a été selon lui conservée à dessein dans la hauteur oblique de la grande pyramide, c'est-à-dire dans la perpendiculaire qu'on abaissait de son sommet sur la base horizontale du triangle qui forme l'une de ses faces.

M. Jomard a visité l'île d'Eléphantine, la même année, mais quelques mois plus tard que nous, à une époque où les eaux du fleuve qui avaient pénétré dans le nilomètre ne lui permettaient pas d'y entrer ni d'y reconnaître de ses propres yeux les coudées septennaires que nous y avions mesurées, quelque temps auparavant. Voilà sans doute pourquoi, parmi le grand nombre d'unités de mesure de cette dénomination qu'il passe en revue, il n'a cru devoir faire aucune mention de la coudée nilométrique d'Eléphantine.

D'un autre côté, la découverte d'un étalon de mesure antique est toujours une espèce de bonne fortune qui n'exige pour l'ordinaire aucuns frais d'érudition de la part de celui auquel elle est due; peut-être même cette sorte de découverte aurait-elle l'inconvénient de rendre l'érudition inutile. Mais, parmi les objets antiques égyptiens, composant la collection que notre Consul général, M. le Chr. Drovetti, a cédée pour le musée de Turin au roi de Sardaigne, on distingue l'étalon d'une ancienne coudée égyptienne qui a été retrouvé dans les ruines de Memphis, parfaitement bien conservé.

La première description en est due à M. Jomard, qui l'a publiée dans le Journal des Savans du mois de Nov. 1822. C'est une règle de bois dur dit de Méroé, de 9 lignes d'épaisseur, travaillée avec soin et couverte d'hieroglyphes dont on ne voit cependant représenter sur le dessein joint au mémoire de notre confrère que ceux qui servent de caractères numériques.

Au surplus, ce qu'il nous importe de signaler ici, c'est la division de cette unité de mesure en 28 parties qui sont évidemment autant de doigts.

Voilà donc un second étalon d'une coudée de 7 palmes qui vient à l'appui de celui que nous avons retrouvé.

Quant à la longueur absolue de ce 2e. étalon, M. Jomard lui donne 520 millimètres; il serait donc plus court de 7 millimètres que notre coudée nilométrique d'Eléphantine.

Mais l'Académie de Turin ayant chargé en 1824 deux de ses membres, les professeurs Plana et Bidone, de mesurer exactement cet étalon, ils l'ont trouvé de 523 millimètres. Leurs rapports insérés dans le 30e. volume des Mémoires de Turin publié l'année dernière, prouvent d'ailleurs que les précautions les plus scrupuleuses ont été prises pour assurer l'exactitude de cette opération.

On voit aussi que son résultat coïncide tout-à-fait avec celui auquel Newton parvint en concluant la longueur de l'ancienne coudée d'Egypte des dimensions de la chambre sépulchrale de la grande pyramide; suivant son évaluation, exprimée en mesures françaises, la longueur de cette ancienne coudée est en effet, comme nous l'avons dit, de 523 millim. 5-10.

Depuis la publication du rapport de MM. Plana et Bidone, le Chr. Drovetti vient encore d'enrichir notre musée royal égyptien d'un 3e. étalon de coudée qui sera incessamment exposé aux yeux du public. Cet étalon comme celui de Turin est un prisme à cinq pans, de bois dur, chargé sur chacune de ses faces de caractères hieroglyphiques dont plusieurs lignes, suivant M. Champollion lui-même qui les a traduites,

indiquent le nom et les qualités du personnage auquel cet instrument a appartenu ; il porte le titre de coudée royale ; il est divisé en 28 doigts, comme les coudées d'Eléphantine et du musée de Turin, et de même que dans cette dernière, les 15 premières divisions, en allant de droite à gauche, portent sur l'une des faces de la coudée, les sous-divisions successives du doigt, savoir, du 1^{er}. doigt en 2 parties, du 2^e. en 3, du 3^e. en 4, du 4^e. en 5, et ainsi de suite, jusqu'au 15^e qui est divisé en 16 parties ; ainsi, pour le dire en passant, se trouve expliqué le passage de Héron d'Alexandrie, qui, dans l'exposition des mesures égyptiennes usitées antérieurement au temps où il écrivait, avance que le doigt de la coudée se divisait encore en parties plus petites.

J'ai mesuré moi-même, avec autant de précision qu'il m'a été possible, la longueur de la coudée septennaire de notre musée égyptien, et je l'ai trouvée de 525 millimètres, longueur qui, à 2 millimètres près en plus et en moins, est identique avec celle des coudées d'Eléphantine et de Turin.

Au surplus, les 28 divisions sont sensiblement égales entre elles, et l'on y distingue clairement les 16^e. de doigt équivalant à 0,001172m.

Mais ce qu'il est bien important de remarquer, c'est qu'au milieu de cette coudée et sur la même face qui porte son titre coudée royale, on a gravé un pied d'Ibis, caractère qui, suivant M. Champollion, exprime l'unité de mesure appelée pied, comme la figure de l'avant-bras et de la main étendue, qui est gravée à l'une des extrémités de cet étalon, désigne l'unité de mesure appelée coudée. Ce témoignage écrit prouve sans réplique que la demi-coudée égyptienne de 7 palmes était une mesure usuelle employée dans l'antiquité et sous le nom de pied ; l'authenticité des 883 pieds donnés par Pline, au côté de la base de la grande pyramide, se trouve donc de nouveau confirmée, de même que la longueur du stade d'Eratosthènes de 600 de ces pieds. Ainsi disparaissent les erreurs grossières attribuées, par Snellius, Ricciollius, et la plupart des modernes, au géographe d'Alexandrie, qui recouvre enfin, par la découverte de l'ancien pied égyptien, la juste réputation que lui mérita le succès de la plus grande opération géodésique dont il soit fait mention dans les annales de l'antiquité, opération dont les détails ne nous sont point parvenus, mais au sujet desquels Pline, qui les connaissait sans doute, s'exprimait en ces termes : *Improbum ausum, verum ita subtili computatione comprehensum ut pudeat non credere!*

Quand les preuves d'un fait sont devenues surabondantes, il arrive presque toujours qu'elles continuent de s'accumuler ; ainsi un 4^e. étalon de coudée égyptienne a encore été retrouvé

en 1824 à Memphis, par les soins du consul de Suède, M. Anastasy. Cette pièce envoyée à Florence pour être conservée dans le musée de cette ville, diffère des deux précédentes par sa matière. Cet étalon, au lieu d'être en bois, est formé d'un prisme de schiste. Le dessin (*fac simile*), en a été remis par M. Drovetti à M. Champollion, qui a bien voulu me le communiquer; je l'ai trouvé de 526 millimètres 1-2, c'est-à-dire à un demi-millim. près, de la même longueur que la coudée d'éléphantine. Il est d'ailleurs comme elle divisé en 7 palmes ou en 28 doigts moins chargé d'hiéroglyphes que ceux des musées de Turin et de Paris; il porte comme eux à l'une de ses extrémités et du même côté le titre de coudée royale, tandis qu'en son milieu on voit encore figuré le signe hiéroglyphique du pied; ce qui confirme ce que nous savions déjà.

La coudée égyptienne de Florence semble, par le dessin qui est sous nos yeux, d'une exécution moins soignée que celle du musée de Paris. Une circonstance particulière la rend cependant digne de remarque. Immédiatement après le premier palme qui porte l'inscription de coudée royale et dans le champ du palme suivant se trouve l'inscription hiéroglyphique petite coudée; il y avait par conséquent une coudée de 6 palmes, contemporaine de celle de 7, et dont la longueur absolue aurait été d'environ 450 millim., précisément équivalant à la coudée naturelle ou virile des livres hébreux, et qui, par sa division en 6 palmes ou en 24 doigts était véritablement d'un usage plus commode dans les constructions et les usages ordinaires de la vie que la coudée royale septennaire.

Au surplus, le troisième palme de cette seconde coudée porte l'inscription hiéroglyphique petit pied; ce qui prouve que les Egyptiens avaient un pied de 3 palmes, moitié de cette petite coudée, comme ils avaient un pied plus grand égal à la moitié de leur coudée royale.

Nous ne pousserons pas plus loin les conséquences que l'on pourrait tirer des divisions et sous-divisions que nous venons d'indiquer de cette ancienne unité de mesure: nous n'y avons eu pour objet que d'ajouter aux preuves de l'authenticité de la coudée nilométrique d'Éléphantine, découverte en 1799; les nouvelles preuves que fournit son identité avec les trois autres étalons qui ont été retrouvés depuis 1822.

Ces 4 types de l'ancienne coudée égyptienne en constatent maintenant irrévocablement la valeur, valeur importante à connaître, et dont la recherche a produit jusqu'à présent un grand nombre de dissertations savantes appuyées d'hypothèses plus ou moins controversées, et pour la défense desquelles leurs auteurs ont quelquefois trouvé plus de ressources dans la fécondité de leur imagination que dans la force de leurs raisonnemens.

MEMOIRE SUR LES ANTIQUITES DES PARTIES OCCIDENTALES
DE NEW-YORK, par D. W. CLINTON.

ON voit dans le district de Pompey, comté d'Onondaga, dans la partie la plus élevée de l'état, les restes d'une grande ville, qui a dû occuper une superficie de 500 acres. Du côté de l'est, il existe une descente perpendiculaire d'environ 100 pieds dans un ravin, au fond duquel coule un ruisseau ; et du côté septentrional, il y en a un autre semblable. A un mille à l'est, se trouve un cimetière qui comprend 3 ou 4 acres, et à l'extrémité occidentale, il y en a un autre. Trois vieux forts circulaires, qui s'élevaient à 8 milles de distance les uns des autres, forment un triangle qui embrasse la ville. L'un est situé à un mille au sud du village de Jamesville, et les deux autres au nord-est et au sud-est de Pompey. Un frêne (*fraxinus americana*, L.) qui croissait dans une de ces fortifications, ayant été abattu, on reconnut, par le nombre de ses cercles concentriques, qu'il devait avoir 92 ans ; et un pin blanc (*pinus strobus*, L.) de 8 pieds $\frac{1}{2}$ de circonférence, sortant d'un amas de cendres, qui avait été autrefois le site d'une vaste maison, paraissait avoir au moins 130 ans.

Dans le district de Camillus, au même comté, à 4 milles de la rivière de Seneca, à 30 du lac Ontario, et à 29 de Salina, l'on remarque deux anciens forts sur les terres du juge Monro; l'un, situé sur une haute colline, occupe une surface d'environ 3 acres, et est entouré d'un fossé. La forme en est elliptique, et il a une porte du côté de l'est et une autre de celui de l'ouest, qui conduit à une source à 60 pieds du fort. Le fossé en était profond, et le mur oriental avait 10 pieds de haut. Au centre, se trouvait une grosse pierre de forme irrégulière, que deux hommes pouvaient à peine lever. M. Monro dit qu'elle offrait des caractères inconnus parfaitement dessinés; mais lorsque M. Clinton visita l'endroit, cette pierre avait disparu. L'on voyait sur un des murs le tronc d'un chêne noir, qui devait avoir une centaine d'années. Le second fort, de moitié moins étendu, est construit sur un terrain moins élevé, à un demi-mille de distance. On a trouvé dans ces deux forts de nombreux fragmens de briques, de poterie et de testacées fossiles.

Un autre fort subsiste encore au centre du village d'Oxford, qui est bâti sur les rives du Chenango; il s'élève à l'extrémité sud-ouest d'une petite éminence qui borde la rivière l'espace de 300 pieds. Ce fort occupait environ $\frac{1}{2}$ d'arpent, et s'étendait en ligne droite le long de la rivière dont les bords étaient presque perpendiculaires en cet endroit.

Au nord et au sud, aux endroits indiqués comme les portes, il y avait deux espaces d'environ 10 pieds chaque, où la terre n'avait pas été ouverte et qui devaient servir d'entrées. La ligne courbe représente un fossé régulièrement creusé, et quoique l'emplacement qu'occupe le fort fût, à l'époque de la formation des premiers, aussi couvert d'arbres que le reste de la forêt voisine, on pouvait cependant distinguer facilement la direction des ouvrages. La hauteur, du fond du fossé au haut du mur, était presque partout de 14 pieds. On y abattit un pin de 50 à 60 pieds d'élévation, et après qu'on l'eut coupé en deux, on compta 195 cercles concentriques, entre plusieurs qu'il fut impossible d'énumérer, à cause de la garniture du tronc. Cet arbre paraît avoir de 300 à 400 ans. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il en avait plus de 200. On rencontre, dans l'enceinte de ce fort, de nombreux fragmens de poterie grossièrement ornés.

Les fortifications les plus orientales de cette contrée sont à 18 milles est de Manlius-Square, à l'exception toutefois de celles d'Oxford, dont nous avons déjà parlé. On en a rencontré au nord, jusqu'à Sandy-Beech, à 14 mille de Sackets Harbour. Près de ce dernier, il y en a une qui couvre une surface de 50 acres, et renferme beaucoup de débris de poterie. Du côté de l'ouest, les fortifications sont en grand nombre. Il y en a une très-étendue à Onondaga, une autre à Scepio, 2 à Auburn, 3 près de Canandaigua, et plusieurs entre les lacs Seneca et Laguga.

On a reconnu dans le district de Bridgway, comté de Genneé, l'emplacement de plusieurs anciens forts et cimetières. Un de ces derniers, découvert en 1817, renferme des ossemens d'une longueur et d'une grosseur plus qu'ordinaires. Le tronc d'un châtaigner de 4 pieds de diamètre, et dont la cime et les branches étaient tombées en poussière de vétusté, y gisait à la surface du sol. Les ossemens étaient placés pêle-mêle, et il est probable qu'ils y avaient été jetés à la suite d'une bataille. Dans le voisinage s'élevait un fort, au milieu d'un marais, qui était probablement couvert d'eau à l'époque de sa construction.

W.

EXTRAITS ANECDOTIQUES D'UN DICTIONNAIRE MODERNE.

Ambassadeur.—Lorsque les îles Canaries, connues par les anciens sous le nom d'îles Fortunées, furent découvertes, le pape CLEMENT VI les donna, suivant l'usage du temps, à Louis comte de Clermont. L'ambassadeur d'Angleterre à Rome, s'imaginant qu'il n'y avait que les îles Britanniques

qui pussent être les Iles Fortunées, quitta brusquement l'Italie, pour avertir le roi, son maître, que le pape venait de disposer de son royaume en faveur d'un prince étranger.

Bienfaisance.—VALLE'E, membre du corps législatif conventionnel, arrêté par la faction contraire, végétait au fond d'un cachot, manquant absolument de tout, par la proscription de sa famille. LALANDE en est instruit; il va à la conciergerie, et remet, pour le détenu, cinq cents francs, qu'il suppose lui avoir été donnés de la part d'un de ses fermiers.

Calomnie.—Un calife avait condamné un calomniateur à subir la peine de mort. Un grand de la cour de ce prince s'intéressant pour le coupable, présenta au calife une requête accompagnée d'une somme de deux mille dinars. Mais le calife se contenta de répondre au courtisan : " Va me chercher un homme aussi coupable que cet imposteur, qui dissame l'innocence ; je le ferai mourir sur le champ, et te donnerai dix mille dinars."

Débauche.—La débauche est l'excès du plaisir sans goût.

Vois ces spectres dorés s'avancer à pas lents,

Trainer d'un corps usé les restes chancelants,

Et sur un front jauni qu'a ridé la mollesse,

Étaler à trente ans leur précoce vieillesse ;

C'est la main du plaisir qui creusa leur tombeau,

Et, bienfaiteur du monde, il devient leur bourreau.

Ce que THOMAS dit dans ces beaux vers, PANNARD l'avait exprimé d'une manière plus gaie et plus pittoresque dans le couplet suivant :

Courir de maîtresse en maîtresse,

Passer ses jours en libertin,

Dans la continuelle ivresse

Qui naît de l'amour et du vin,

Par des liqueurs de toute espèce

Se bruler du soir au matin,

C'est, en terme de banque, escompter sa jeunesse.

Effronterie.—MAHOMET assemble un jour le peuple ; il veut faire avancer une montagne ; il l'appelle, elle reste immobile. " Eh bien ! dit-il, montagne, puisque tu ne veux pas venir à Mahomet, Mahomet ira à toi." La manière dont ces paroles furent prononcées lui tint lieu de prodige.

Fortune.—Le lord CLIVE, à son retour de Madras, où il avait acquis de la gloire et d'immenses richesses, disait : " J'ai une brillante fortune, je suis heureux en liaisons, heureux en ma famille, heureux en alliance, en amis ; heureux en tout, hors en santé que j'ai perdue au service de l'état, et que je ne recouvrerai jamais. Je ne suis donc heureux en rien." Là-dessus il se brula la cervelle.

Galanterie.—Une dame fort jolie et très aimable demandait à un jeune homme à voir des vers, et comme il se faisait prier, elle ajouta : “ Je vous le demande en grâce.—Ah ! madame ! répondit le jeune homme, vous ne sauriez le demander autrement.”

Honneur.—Un soldat envoyé par M. de VAUBAN pour examiner un poste, y resta longtemps, malgré le feu des ennemis, et reçut même un balte dans le corps. Il retourna rendre compte de ce qu'il avait observé, et le fit avec toute la tranquillité possible, quoiqu'il le sang coulât en abondance de sa plaie. M. de Vauban voulut lui donner un louis : : “ Non, monseigneur, lui dit le soldat en le refusant ; cela gênerait mon action.”

Impudence.—Un capitaine de vaisseau qui avait besoin de la protection d'un premier commis de la marine, lequel avait une merveilleuse adresse à tirer parti de sa place, lui envoya une balle de café. Qu'est-ce que cela ? demanda-t-il au domestique qui accompagnait le message.—“ Monsieur, c'est une balle de café moka, que mon maître vous prie d'accepter.—C'est bon ; laissez cela là, et allez dire à votre maître que je ne prends pas mon café sans sucre.” Le capitaine n'oublia pas de lui en envoyer une provision.

Jeu de mots.—Le chevalier de *** lisait de mauvais vers dans une pièce d'appartement très froide, et c'était pendant l'hiver, à un ami qui gelait tout en l'écoutant. Il lui demanda ensuite son avis. “ Mon ami, lui répondit l'autre, s'il y avait plus de feu dans tes vers, ou plus de tes vers dans le feu, nous n'aurions si froid ici.”

Laidur.—Un particulier assez riche avait une fille si difforme, qu'il fallait être son père pour la supporter. Voulant la pourvoir, il imagina de la marier à un aveugle. Il trouva son homme, qui l'épousa sans la voir. Quelque temps après, il arrive dans l'endroit un oculiste qui, disait-on, avait rendu la vue à plusieurs aveugles, et on engage le beau-père à y conduire son gendre. “ Je m'en gardera bien, répondit-il ; s'il rendait la vue à mon gendre, celui-ci me rendrait ma fille : restons chacun comme nous sommes.”

Médecin.—Un médecin ayant été appelé pour voir une femme malade, lui tâta le pouls, et lui ayant trouvé une grosse fièvre, il lui demanda entre autres choses quel âge elle avait. Elle n'eût pas plutôt dit qu'elle avait 80 ans, qu'il repoussa son bras, et lui dit tout en colère : “ Combien de temps voulez-vous donc rester au monde ? ” Et il s'en alla.

Nazulé.—Un homme à projets, qui compte l'invention d'un bateau à vapeur au nombre de ses titres littéraires, avait sollicité aussi d'être admis au nombre des quarante élus. Der-

nièrement, il engageait un capitaliste à s'associer avec lui dans une entreprise dont le résultat avantageux était infaillible. "Ah! monsieur, lui disait-il avec naïveté, si vous aviez seulement cinquante mille francs à perdre, vous ou moi nous ferions de bien bonnes affaires."

Opéra.—Un marchand qui était pris de passion pour l'opéra, conçut tant d'estime pour QUINAULT, qu'il l'obligea de prendre un appartement chez lui. Ce marchand mourut quelque temps après. Quinault fut chargé des affaires de la famille, et épousa la veuve, de laquelle il eut plus de 40 mille écus de biens. Il était fort bien payé de ses opéras, et il était naturellement économe. Il mourut riche de plus de 100 mille écus. Ce ne fut donc pas par besoin, mais pour exercer sa muse qu'il fit l'opéra difficile qu'il adressa au roi.

Ce n'est pas l'opéra que je fais pour le roi

Qui m'empêche d'être tranquille;

Tout ce qu'on fait pour lui paraît toujours facile.

La grande peine où je me voi,

C'est d'avoir cinq filles chez moi,

Dont la moins âgée est nubile.

Je dois les établir, et voudrais le pouvoir;

Mais à suivre Apollon on ne s'enrichit guère:

C'est avec peu de bien un terrible devoir

De se sentir pressé d'être cinq fois beau-père.

Quoi! cinq actes devant notaire,

Pour cinq filles qu'il faut pourvoir

O ciel! peut-on jamais avoir

Opéra plus fâcheux à faire.

Placet.—DUFRESNY, auteur de quelques comédies, malgré les bienfaits de Louis XIV, ne put jamais vivre dans une certaine aisance. Après la mort de ce prince, M. le duc d'Orléans, régent, voulut lui faire aussi du bien. Voici à ce sujet un placet singulier que ce poète lui présenta. "Monseigneur-Dufresny supplie votre altesse royale de le laisser dans la pauvreté, afin qu'il reste un monument de l'état de la France avant votre régence." Le duc mit au bas du placet. "Je vous refuse absolument."

Quiproquo.—Certain marquis vantait un jour à la reine, femme de Louis XV, un remède excellent, dont lui seul avait le secret, et qu'il avait fait prendre à un de ses amis qui était à l'extrémité. "L'a-t-il guéri," demanda la reine.—"Madame, dès le lendemain, j'allai pour le voir, il était sorti.—Comment sorti?—Oui, madame, il était allé se faire enterrer à Saint Sulpice."

Répartition.—Deux fripons ayant eu ensemble une dispute, dans laquelle ils avaient épuisé le vocabulaire des injures, l'un d'eux, plus susceptible que l'autre, chargea un tiers de dé-

mander à son adversaire *réparation d'honneur*. Qu'est-ce ? dit celui-ci, qui était un peu sourd, après s'être fait répéter le message. Dites-lui donc qu'il demande plutôt un *honneur tout neuf*, car ce qui lui en reste ne vaut pas la peine d'être *réparé*."

Sarcasme.—Le cardinal de BONZI disait toujours en riant, que ceux qui avaient des pensions sur ses bénéfices ne vivraient pas, et que son étoile les tuerait. Ce cardinal était le protecteur déclaré de PENAUTIER, receveur général du clergé. Un jour l'abbé FOUQUET ayant rencontré cette éminence dans le fond de son carosse, avec Penautier, que l'on accusait dans le temps de se mêler de poison, dit dans une compagnie : "Je viens de rencontrer le cardinal de Bonzi avec son étoile."

Traître.—Oran qui, depuis le cardinal DE XIMENES, fait partie de la domination d'Espagne, était assiégé, en 1706, par les Maures. PHILIPPE V, malgré la situation presque désespérée de ses affaires, ordonna au comte de SANTA-CRUZ, d'y conduire des secours ; mais ce lâche officier, au lieu de prendre la route d'Afrique, alla livrer ses galères et ses troupes à la flotte anglaise, ce qui fut cause que ce port tomba entre les mains des infidèles. Un archidiacre de Cordoue, frère du perfide, instruit de cette action, courut aussitôt à la paroisse chercher les registres de baptêmes ; et arrachant la feuille où le nom du comte était inscrit, il dit avec une fureur dont l'honneur était le principe : "Qu'il ne reste parmi les hommes nul souvenir d'un homme aussi méprisable."

Vengeance.—Un homme qui avait eu une querelle avec un de ses voisins, tomba malade si dangereusement qu'on n'en espérait plus rien. Son ennemi l'apprend, va chez lui, demande à le voir ; et sur ce qu'on lui dit qu'il est à l'extrémité, il court vite dans sa chambre, en disant : "Il ne mourra que de ma main." Arrivé près de son lit, il lui donne un coup de poignard et se sauve. Le malade perdit une grande quantité de sang ; ce qui le sauva et lui rendit la santé.

ÉCONOMIE RURALE.

Nouveau procédé pour préserver les blés de la carie.

M. Bénédict PREVOTS a fait des recherches très-curieuses et très-intéressantes sur la carie des blés, et ses expériences lui ont fait reconnaître l'insuffisance du chaulage dans certains cas. L'auteur a réuni ses observations en un corps d'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de "Mémoire sur la cause immédiate de la carie, ou charbon des blés, et de plusieurs autres maladies des plantes." (Paris in-4o, avec 3 planches,

chez Bernard, imprimeur libraire, Quai des Augustins N^o. 25, et au Bureau de la Bibliothèque Physico-Economique.) Voici la méthode qui a paru à l'auteur la plus sûre et la plus commode pour préparer en grand son préservatif de la carie, c'est-à-dire le sulfate de cuivre (vitriol de cuivre, vitriol bleu.)

On met dans un cuvier autant de fois 14 litres d'eau que l'on a d'hectolitres de blé à préparer, et l'on y fait dissoudre autant de fois 9 décagrammes de sulfate de cuivre. Cela revient à peu près à 23 pintes d'eau et quatre onces et demie, poids de marc, de sulfate pour chaque setier de blé, mesure de Paris. La dissolution du sulfate demande quelques heures. On la hâte en le concassant, en le remuant ou en le faisant dissoudre dans une petite quantité d'eau bouillante. Lorsque l'opération doit durer longtemps, il vaut mieux ne préparer de la dissolution que pour une partie de la semence, et y ajouter à mesure de l'eau et du sulfate dans les proportions prescrites; ce que l'on peut faire dans les intervalles de repos, pour donner au sel le temps de se dissoudre.

On a deux autres vases de la capacité de deux ou trois hectolitres chacun. On jette dans l'un des deux, 12 ou 15 décalitres de blé, et l'on y verse de la dissolution, jusqu'à ce qu'elle s'élève à quelques décimètres (5 ou 8 pouces) au dessus du blé. On le remue bien, et l'on enlève soigneusement tout ce qui surnage. On met du blé dans le second vase, et l'on met sur ces traverses une corbeille d'un tissu tel qu'il laisse librement passer l'eau sans laisser passer le grain. Lorsque le blé du premier vase aura demeuré une demi-heure sous l'eau, on le puisera avec une casse (seau de cuivre profond et à long manche,) prenant en même temps une certaine quantité de liquide que l'on renversera brusquement, afin de débarrasser le blé de tout ce qui peut demeurer de léger. On versera ce blé à mesure dans la corbeille; et lorsqu'elle sera pleine, et que le blé sera suffisamment égoutté, on le mettra en tas. Lorsqu'il ne restera presque plus de blé dans le premier vase, on y en remettra, on le remuera, on l'écumera, &c.; on placera la corbeille sur ce vase, et on manipulera du second au premier, comme on l'a fait du premier au second, &c.

Le blé préparé de cette manière est bientôt assez sec pour être semé. Si cependant l'on était obligé de le garder longtemps, il serait bon de le remuer quelquefois. La volaille peut en manger sans en être incommodée; M. Prevots en a nourri uniquement et amplement, pendant six jours, un poulet de quatre mois, auquel, le dernier jour, il a même fait manger du blé sortant de la dissolution qui avait servi à le préparer, et où il avait trempé pendant une heure. Le poulet s'est fort bien trouvé de cet aliment; et, quoique les poules et les pi-

geons se jettent avidement sur les champs qu'on ensemence, ou ne s'est pas aperçu que cela les ait incommodés.

Chacun pourra varier à sa manière ce procédé, selon les gens et les usines qui sont à sa disposition. Il suffit de faire en sorte de parvenir aux mêmes fins, c'est-à-dire qu'il faut que le blé trempe une demi-heure dans la dissolution, ou plus, si l'on veut, car il n'y a nul inconvénient, et qu'il n'y reste pas de grains cariés.

On comprend qu'il faut éviter que le blé préparé ne soit infecté de nouveau, ou par la poussière qui s'élève d'un blé que l'on remue et qui contient de la carie, ou en le transportant dans des sacs salis par cette poussière.

Il faut encore remarquer que l'effet de la dissolution est d'autant plus sûr que le blé est plus sec lorsqu'on l'y plonge. S'il était très humide, il serait à craindre que cet effet n'eût pas lieu, ou qu'il ne fût pas complet.

Moyen de préserver les arbres fruitiers d'un entier dépérissement

On connaît différens moyens pour empêcher ou retarder le dépérissement des arbres ; mais celui qu'indique M. J. B. MULLER, célèbre économiste allemand, paraît préférable. Le voici :

On dépouille les parties malades ou gâtées de leur écorce, et on les enduit avec de la térébenthine à la chaleur du soleil. Peu de temps après, ces parties ainsi enduites paraissent être couvertes d'une espèce de laque qui empêche l'air d'y pénétrer, et l'arbre prend bientôt une nouvelle vigueur.

“ Par ce moyen, quoique simple en apparence, dit M. Muller, je rendis la santé, et pour ainsi dire la vie, à des arbres malades dont les feuilles jaunissaient au printemps même et qui étaient près de périr. J'ai vu également des arbres que j'avais totalement dépouillés de leur écorce, être parfaitement rétablis dans l'espace d'une année.”

Observations sur une cause de maladie des Moutons.

C'est une opinion commune dans certains cantons que quand un sol de bergerie est de terre rouge, il fait périr en peu de temps les moutons qu'on y loge, par une maladie nommée maladie de sang, ou maladie rouge, dans laquelle ces animaux ont le sang extravasé entre cuir et chair, et qu'on traite d'ordinaire avec peu de succès. Les saignées faites et répétées le plutôt possible sont le meilleur remède ; mais souvent les vaches et les moutons sont morts avant qu'on se soit aperçu qu'ils sont malades.

Une observation de M. Fougeroux confirme cette opinion. Dans chacune des bergeries se trouvent sur une terre rouge. Un des fermiers craignant, d'après l'opinion commune, que la terre rouge ne causât le mal du sang à son troupeau, fit rapporter dans ses bergeries un demi-pied de petites pierres et de la terre blanche, dont il fit une aire : son troupeau n'a éprouvé aucune maladie.

L'autre fermier, peu inquiet sur les mauvais effets attribués à la terre rouge, mit son troupeau dans la bergerie, sans précaution. Il s'y est bien comporté tout l'hiver et le printemps, jusqu'au moment où on a vidé les fumiers de la bergerie, environ quinze jours après la tonte : pour lors ces animaux ont couché sur la terre rouge, et ils ont commencé à mourir de la maladie du sang. Il en périt 13 en quinze jours. Le troupeau a été vendu, mené à deux lieues, et la mortalité a cessé. L'acquéreur ayant fourni d'autres bêtes au fermier, le nouveau troupeau a commencé, au bout de dix à douze jours, à être attaqué de la maladie du sang, et il en mourut cinq en trois ou quatre jours. Le troupeau fut emmené et vendu. Comme il y avait lieu de croire que la terre rouge était la cause de ces accidens réitérés, le propriétaire fit couvrir le sol d'une aire de petites pierres et de terre blanche ; on y remit un troupeau qui n'éprouva aucune atteinte de la maladie.

ÉLÉGIE,

PAR UN JEUNE CANADIEN MAINTENANT A LONDRES.

Le murmure des flots qui blanchissent ces bords,
 Et la brise du soir cadencant ses accords.
 La douteuse clarté de l'astre du silence
 Esleurant les côteaux, les bois, la mer immense ;
 Tout réveille dans moi de pieux souvenirs,
 Et mon âme en planant enivre ses desirs,
 L'amant ou l'exilé, le bonheur, la misère,
 Chacun a ses échos dans ce lieu solitaire.
 Heureux celui qu'embrace un délire joyeux !
 Naguère, je goutais ce nectar précieux ;
 Mais, errant aujourd'hui sur la terre étrangère
 Sans parens, sans patrie, oublié des humains,
 A l'écho de douleur j'adresse mes refrains ;
 La mort seule entend ma prière.
 O toi qui de l'amour but le philtre enchanteur,
 Ou qu'abreuve à longs traits la coupe du malheur,
 Poursuis les concerts de ta lyre.

La nature propice, en ces lieux les inspire :
 Et les zéphirs te répondront en chœur.
 Hélas ! dans quel climat le ciel te fit-il naître ?
 Quel destin malheureux, quel orage, peut-être,
 Contre toi souleva les flots ?
 D'un joug pesant suis-tu l'ignominie ;
 Ou de ton fatal génie
 Suis-tu l'astre entraîné par des sentiers nouveaux ?
 Le bonheur file en silence,
 Les jours de l'humble berger,
 Le toit qui vit sa naissance
 Ne le vit pas s'enfuir à l'étranger.
 Content du sort, chéri de sa bergère,
 En vain, roule aux cités le char ambitieux.
 Dormant en paix, sous la douce chaumière
 Il méprise des rois les palais orgueilleux.
 Que n'ai-je, comme lui, dans le hameau paisible
 Su choisir un séjour aux chagrins inconnu !
 Savourant le bonheur d'une épouse sensible
 J'eus partagé l'amour et la vertu.
 Mais d'un astre fatal éprouvant l'influence
 J'errai contre mon gré bien loin sous d'autres cieux.
 Je disais : je verrai le soleil de la Fratie
 Et le tombeau de mes yeux.
 Je laissai donc ces bords, où profonds et sublimes
 Roulent du Saint-Laurent, les flots majestueux ?
 J'entends encor gronder dans les sombres abîmes
 Du fier Montinorency les rochers écumeux.
 Mes yeux suivaient de loin, ces murailles superbes
 Qui portent jusqu'au ciel leur créneaux foudroyans.
 Et les rayons du soir glissaient, comme des gerbes,
 Sur les toits éblouissans.
 O toi, fière cité, reine de ma patrie,
 Combien dût ce moment me coûter de douleur !
 A ces pensers... ma paupière attendrie
 Pour toi verse encor une pleur.
 J'ai vu de l'océan les vagues agitées
 Que pressaient d'Aquilon les ailes irritées.
 Puis j'ai vu de Paris les palais somptueux
 Et le dôme superbe élané jusqu'aux cieux.
 Sur la colonne triomphale.
 J'ai vu de vieux guerriers relire leurs exploits.
 J'ai vu le lieu funèbre où repose des rois
 La cendre sépulchrale.
 Mais rien du Canada n'éteint le souvenir.
 J'y trouvais le passé, j'y voyais l'avenir.

En vain, Londres à mes yeux déployait sa richesse,
Son faste, sa splendeur, d'un factice bonheur

La perfide ivresse,

Mon âme n'y trouvait qu'un charme empoisonneur

Où sont ces jours quand sous l'ombre d'un chêne.

Je fredonnais un rustique refrain ?

L'amour guidait mes doigts, et la timide Hélène

En rougissant sentait gonfler son sein.

Mais comme un doux rayon au milieu d'un orage.

Frappe l'œil du voyageur,

Ce tendre souvenir perce, en vain, le nuage

Qui pèse encor sur mon cœur.

Hélas ! j'ai tout quitté, parens, amis, chaumière ;

Chaumière où j'ai reçu la vie et la lumière.

O toi, cher protecteur de mon humble berceau,

De ma voix, de mon nom nourrirais-tu l'écho ?

Ingrat, j'ai déserté le seuil de mon enfance,

Seul un furtif adieu fit ma reconnaissance.

D'une mère éplorée, oubliant les regrets,

Je la quittais, peut-être pour jamais.

Non... je vous reverrai lieux qui m'avez vu naître ;

Champs, bocages, rians vallons ;

J'y répèterai mes chansons ;

De tristes souvenirs de la flûte champêtre

Attendront les sons.

Ah ! combien il est doux après un long orage,

De rentrer dans le port, de baiser le rivage

Que l'autan furieux semblait nous disputer.

Un bonheur toujours pur devient froid à goûter.

Déjà, je vois au loin, venir sur la colline

Mon père aux cheveux blancs, que la vieillesse incline,

Ses cheveux que zéphire agite mollement,

Couvrent son front joyeux, de leurs boucles d'argent.

De ses pas l'âge, en vain, ralentit la vitesse,

Il me voit, il m'atteint, à son sein il me presse.

Une mère, une sœur, des frères, des amis !

Je revois donc enfin, des objets tant chéris. . . .

Mais que dis-je ? . . . Peut-être, un funèbre silence

Règne au toit paternel, témoin de mon enfance ;

Qu'un père, qu'une mère, enviés par les Dieux,

Reposent maintenant, dans la splendeur des cieux ;

Que ses tristes enfans vont pleurer sur sa tombe,

Quand de l'humide nuit le voile épais retombe.

Ils disent : notre frère est aussi loin de nous.

Il quittait pour un rêve un azile si doux !

Il ne répondit pas à la voix de son père

Quand la mort à ses yeux déroba la lumière.
 Errant en d'autres climats
 Il n'a pas entendu l'airain impitoyable
 Sonner. . . ni dans le deuil s'avancer le trépas
 Tenant le sablier dans sa main redoutable,
 Et notre seuil frémir sous ses pas.
 Mais pourquoi de mon cœur augmenter la tristesse
 De ces illusions, noirs enfans de la nuit,
 Chassons l'ombre qui me poursuit.
 Lyre répète encor tes accens d'allégresse,
 Déjà l'écho joyeux te sourit.
 Oni, je verrai ces champs où rêvait ma bergère ;
 Du limpide ruisseau j'écouterai la voix.
 Et sous le pin touffu qui vit naître mon père
 Je chanterai mes refrains d'autrefois.
 Aux premiers rayons de l'aurore
 Qui brilleront à l'orient.
 Je poursuivrai de l'œil encore
 L'astre des nuits dans l'occident.
 L'airain sonore au clocher du village,
 En répondant à l'hymne du matin,
 Réveillera par son divin langage,
 Des sentiments qui charmeront mon sein.
 Et sous l'ormeau, voisin du toit champêtre.
 Aux pas légers qu'accorderont mes chants,
 Je mêlerai les récits que fait naître
 Le Dieu jaloux du bonheur des amans.
 De la rive où le flot expire
 J'écouterai le vieux pêcheur.
 Sa voix que le silence inspire
 A des airs qui charment le cœur.
 Mes doigts harmonieux animeront ma lyre
 Dont la corne souvent, chantera nos exploits.
 Et quand l'âge viendra-refroidir mon délire
 Assis à l'ombre d'un bois
 Mes chants plus doux plairont au folâtre zéphire
 Mais quand verrai je, ô, sort, accomplir mon espoir ?
 O Canada chéri, vais-je enfin te revoir ?
 Les flots de l'océan soulevés par l'orage
 Vont-ils en se calmant protéger mon passage.
 Eh ! que vois-je ? Neptune armé de son trident ;
 Il a parlé : les flots s'apaisent à l'instant.
 Et déjà la nef vagabonde,
 Sur ses aîles d'argent, fend la vague profonde.
 Et moi même bientôt je vais la lyre au bras,
 En chantant la patrie, atteindre nos climats.

O muse chante, chante encore,
N'interromps pas ces rêves enchanteurs.
Et que demain, la tendre aurore
Te trouve encor pour essuyer ses pleurs.

— F. X. Sarrmeau

DU SYSTEME D'ASTRONOMIE CHEZ LES CHINOIS.

De tous les peuples de la terre il n'y a réellement que les Chinois dont les annales offrent d'anciennes observations astronomiques qui aient de l'importance. Les premières éclipses dont ils parlent ne sont guère en usage que dans la chronologie, à cause de la manière vague dont on les rapporte ; mais elles prouvent que du temps de YAOU, plus de deux mille ans avant notre ère, l'astronomie était cultivée en Chine, et servait de base aux cérémonies publiques. L'almanach et l'annonce des éclipses étaient des objets importants, pour lesquels on avait institué tout exprès un tribunal composé de mathématiciens. Ces magistrats étaient de plus chargés d'observer l'ombre du gnomon à midi, au moment des solstices, et le passage des étoiles au méridien ; ils mesuraient le temps au moyen des clypsèdres, et déterminaient la position de la lune par rapport aux étoiles dans les éclipses, ce qui leur donnait les positions sidérales du soleil et des solstices. Ils avaient même inventé des instrumens pour mesurer les distances angulaires des étoiles.

Grâce à la réunion de ces moyens, les Chinois avaient trouvé que la durée de l'année solaire dépassait trois cent soixante-cinq jours, de la quatrième partie environ d'un jour. Ils commençaient l'année au solstice d'hiver. Leur année civile était lunaire ; et pour la faire rapporter avec l'année solaire, ils faisaient usage de la période de dix-neuf années solaires, correspondant à deux cent trente-cinq mois lunaires ; période exactement la même que celle introduite, treize ans plus tard, par CALIPE, dans l'almanach des Grecs. Comme leurs mois étaient alternativement de vingt-neuf et de trente jours, leur année lunaire se trouvait n'avoir que trois cent cinquante-quatre jours, et ainsi plus courte que l'année solaire de onze jours et un quart ; mais quand le total de ces différences venait à excéder une lune dans l'année, alors ils introduisaient un mois additionnel. Ils avaient divisé l'équateur en douze signes fixes, et vingt-huit constellations qui leur servaient à déterminer soigneusement la position des solstices.

An lieu du siècle, les Chinois ont un cycle de soixante années ; et au lieu d'une semaine, un cycle de soixante jours ; quant au petit cycle de sept jours en usage dans tout le

Levant, ils le connaissent depuis les temps les plus reculés. La division de la circonférence était toujours réglée en Chine sur la longueur de l'année, de manière que le soleil décrivait exactement un degré par jour; quant à la division du degré, du jour, des poids et de toutes les mesures linéaires, elle se faisait d'après le système décimal.

Ces exemples, donnés pendant quatre mille ans, par la nation la plus nombreuse de la terre, prouvent que ces divisions, qui offrent d'ailleurs de si grands avantages, peuvent devenir par la pratique extrêmement populaires.

(Asiatic Journal.)

CONTRASTE POLITIQUE.

Un de nos jeunes littérateurs (dit le *Cabinet de Lecture* du 29 Juillet,) M. G. GAUTHIER, vient de publier une épître en vers, intitulée : *La Comète et l'Eclipse de 1832*. Cette boutade poétique est pleine de nobles sentimens et semée de très beaux vers. Le morceau suivant termine cette épître :—

ECLIPSE de Juillet, l'Europe t'a prédite !

Astre des nations sur leur tête placé,

Non, jamais ton éclat ne peut être éclipsé !

En vain devant ton front les nuages surgissent,

En vain sous tes rayons les tempêtes mugissent,

En vain l'on t'a terni sous un voile odieux,

Un jour reparaitra ton éclat radieux.

Veuve de ses héros, la Pologne asservie,

Voit en vain les Baskirs hurler dans Varsovie;

En vain déjà trois fois sous le fer des Germains,

L'Italie en courroux voit enchaîner ses mains ;

Oui, contre nous en vain le Rhin se confédère,

A ce pacte de rois en vain le Nord adhère,

Dans la lutte prochaine ou tu guides leurs pas,

Les peuples réveillés ne succomberont pas.

D'autres astres couverts d'une teinte sanglante,

Verront plutôt pâlir leur clarté chancelante :

Car l'humanité marche et la raison aussi ;

C'est un vaste torrent par les hivers grossi.

Sans vouloir dans les cieux braquer le télescope,

De la seule raison j'en crois cet horoscope :

Sur notre sphère étroite on verra désormais

Dés éclipses de rois, mais de peuples.... jamais.

Un jeune légitimiste (dit le *Cabinet de Lecture* du 14 Octobre,) M. Fortuné CHOLLET, fils d'un officier supérieur, vient

de publier contre M. BARTHELEMY, une anti-justification, où nous remarquons quelques vers très heureux. Voici un fragment de cette satire :

A ton tour flagellé par ta propre lanière,
 Tu veux en vain sortir de ta fétide ornière :
 Vieux cheval, dans la boue accélérant ton pas,
 Tu la jettes sur tous et ne t'en sauves pas...
 Je le sais, tes amis, les pûrs des barricadés,
 De l'hotel des élus fatiguant les arcades,
 Douze mois...comme un pauvre au-détour du chemin,
 Ont tenté la fortune, un placet à la main.
 Mais parmi ces Brutus, moi, j'en connais encore
 Que l'estime accompagne et qu'un nom pur décore.
 Jeunes gens...entraînés dans un sentier fatal,
 De leurs pudiques feux brûlant le sol natal,
 Jeunes gens, allaités de haine et de mensonge,
 Don Quichottes, courant un exotique songe.
 Enfans du despotisme et de la liberté,
 Ils ont tué leur mère, et n'ont point hérité...
 Maintenant, en dehors de notre comédie,
 De juillet, mal éteint, déplorant l'incendie,
 Soucieux, tous armés, contraints à se cacher,
 A l'appel du tocsin ils sont prêts à marcher...
 Mais toi, de leurs complots, jadis le camarade,
 De les avoir trahis tu viens faire parade.
 Au festin des trois jours, des longtems commandé,
 Tu dis qu'insouciant tu n'a rien demandé ;
 Que, laissant aux vainqueurs recette et préfecture,
 Tu cédas, sans regret ta part de la pâture...
 Que tu n'as rien voulu, rien du tout...cependant
 Le gâteau partagé porte un trou de ta dent...
 . . .

MÉLANGES.

Pin de Californie.—Cet arbre gigantesque a été observé pour la première fois en 1825, par M. DOUGLAS, dans la Californie : le tronc atteint de 150 à 200 pieds de hauteur, et sa circonférence, de 20 à 60 pieds ; un de ces arbres abattu par le vent, et qui n'était pas le plus grand, présentait une longueur de 215 pieds, et il avait 57 pieds de tour à un mètre du sol, et 17 pieds 5 pouces à 134 pieds. Le tronc est très droit, sans branches dans les deux tiers de son étendue ; l'écorce est lisse, d'un brun clair du côté du sud, et blanchâtre du côté du nord. Les branches sont pendantes, et offrent l'apparence qui caractérise les sapins ; les feuilles ont de 4 à 5

pouces de long et croissent par cinq avec une courte graine ; les cônes pendent à l'extrémité des branches, et acquièrent leur développement en deux années : ils s'inclinent alors et ont de 12 à 16 pouces de longueur ; les graines sont grosses (8 lignes de long,) et, comme celles du *pinus pinea*, douces et très agréables au goût ; l'embryon a 12 ou 13 cotylédons, L'arbre produit en abondance une résine ambrée ; le bois est blanc, doux et léger, pesant 0,463. La résine qui découle des arbres lorsqu'ils sont en partie brûlés, perd sa saveur ordinaire, et les indigènes l'emploient alors en guise de sucre. On mange les amandes brûlées, ou on les conserve dans des caisses. Ce pin magnifique porte dans le pays le nom *Natcheh* : c'est avec le *pinus strobus* qu'il a le plus d'analogie.

(Mém. Encyc.)

Moyen d'endormir les enfans dans l'Himalaya. Le *Mémorial Encyclopédique* publie l'article suivant, tiré de l'ouvrage intitulé : *Capt. Mundy's Sketches of India*. "J'ai été une seule fois témoin d'un usage des paysans de l'Himalaya, qui m'a toujours paru fort singulier : c'est celui d'endormir les enfans au moyen de l'eau. Avant d'avoir vu cette bizarre coutume de mes propres yeux, je ne pouvais ajouter foi aux paroles de ceux qui m'assuraient qu'elle était fort répandue chez les montagnards. Voici au reste comment ils s'y prennent. L'enfant qui faisait le sujet de mon observation, et qui pouvait avoir 18 mois à 2 ans, avait été placé par sa mère pendant qu'elle était occupée à couper du grain, sur une claie d'osier posée sur un petit talus de gazon, au haut duquel coulait, dans un petit encaissement, un filet d'eau de source. Un morceau d'écorce d'arbre roulé en cylindre, introduit à travers la petite banquette de terre qui encaissait la source, conduisait un léger filet d'eau, qui tombait d'une hauteur d'un demi-pied environ sur le sommet de la tête découverte de l'enfant. Au moment où je le vis, le marmot était plongé dans un sommeil profond. Les paysans regardent cet usage comme fort propre à fortifier leur constitution physique. Il peut, il est vrai, donner de la solidité à la boîte crânienne, mais dans tous les cas, il ne paraît guère propre à développer les facultés intellectuelles de ces montagnards, dont l'esprit est décidément fort borné."

— L'empereur de la Chine, qui écrit aussi des livres dans ses momens de loisir, s'occupe en ce moment de faire imprimer un grand ouvrage de luxe. C'est un *Dictionnaire de Conversation* écrit en langue chinoise, qui aura 168,000 volumes environ. Déjà 2,708 rédacteurs sont employés à cet ouvrage, dont l'empereur est le rédacteur en chef. Il existe déjà une ancienne *Encyclopédie chinoise* qui forme 6,000 volumes, par-

mi lesquels on en compte 60 qui traitent de la musique seulement.

Cartes murales.—Les murs de la plupart des maisons d'éducation sont nus et enduits d'une couche de chaux blanche ou jaune, qui ne laisse rien dans l'esprit des jeunes gens ; on pourrait cependant prêter aux murs d'une classe un langage instructif, qui ferait d'autant plus d'impression qu'il se répéterait continuellement et sans efforts. Déjà, dans quelques écoles, on a tracé sur les murs les lettres de l'alphabet, les figures du dessin linéaire, et quelques préceptes de morale et de religion. Pourquoi n'y figurerait-on pas des cartes de géographie dont l'étude est si nécessaire et encore si négligée ? Le tracé de ces cartes ne peut être une difficulté. D'abord il faut les dessiner *muettes*, attendu que l'on écrit fort mal sur un mur, et qu'il vaut mieux d'ailleurs laisser quelque chose à faire à la mémoire. Les villes doivent être indiquées par des points noirs. Dans une grande classe, on peut tracer une mappemonde de 60 pieds carrés, une carte d'Europe de 30 pieds carrés, et une carte de France de la même dimension. Cette idée des cartes géographiques murales a été mise à exécution depuis longtemps au collège de Pont-Levoy, et doit trouver une prompte application dans toutes les écoles. Un chef d'institution à Paris vient d'en faire tracer une sur le mur blanc d'une de ses classes. Cette carte, qui n'a que 48 pieds carrés, a été dessinée, sous sa direction, par deux élèves de 14 ans, et elle remplit parfaitement le but que s'est proposé son auteur. Les divers royaumes sont séparés par des lignes de couleur différente à l'huile ; la mer est d'une couleur bleue tirant sur le vert, ce qui fait très bien ressortir les continens laissés en blanc. On a employé des couleurs à l'huile, qui tiennent bien mieux sur le mur. La dépense a été fort légère.

(*J. de l'Instr. élém.*)

Vêtement à l'épreuve du feu.—Un fumiste de Constantinople vient de faire établir des vêtemens fabriqués en crin de cheval, qui peuvent être portés dans des cas d'incendie. Ces vêtemens peuvent s'imprégner d'une quantité d'eau qui a été évaluée à 150 livres. Vêtu de ces habillemens, on peut résister pendant longtemps à la violence des flammes.

(*J. de Chim. médic.*)

—UNE expérience fort intéressante pour la marine vient d'être faite avec succès à Portsmouth. Un navire de cinq cents tonneaux a été tiré à sec pour être réparé, au moyen d'un plan incliné sur lequel une force de cinq chevaux suffit pour le haller. L'inclination n'était que de cinq pieds, sur une longueur de plus de cinq pieds. Un bert à roulettes a été d'abord placé sous le navire à flot.

LA JÉRUSALEM DÉLIVRÉE,

Traduite du Tasse textuellement en vers, par A. B. T.

DE L'HORME.

Monsieur DE L'HORME, pourquoi n'avoir pas publié votre traduction durant les belles années de l'empire ? C'était le bon temps pour les poèmes épiques ; c'était alors un événement que l'apparition de quinze à vingt mille vers ; il y avait gloire et profit. M. DARU traduisait *Horace* ; M. MOLLEVAUT, *Virgile* ; M. DE SAINTANGE, *Ovide* tout entier ; et DELILLE avait pris pour sa part les *Géorgiques*, l'*Enéide* de Virgile, le *Paradis Perdu* de MILTON, les poèmes de POPE, &c. ; chacun choisissait son poète, le prenait corps à corps, puis, lorsqu'après avoir passé de longs jours et de longues nuits à son œuvre, l'heureux traducteur était arrivé au dernier vers du dernier chant, comme il était fier de son travail ! comme il s'empressait d'aller frapper à la porte de l'académie ! Et quel plaisir alors, s'essuyant le front, de s'asseoir sur ces bons fauteuils, objet de tant de vœux !

Que les temps sont chargés ! aujourd'hui, tragédies, poèmes, passent inaperçus, et blasés que nous sommes par tant d'événemens qui se sont succédés depuis quelques années, on n'a plus le courage de suivre un héros imaginaire au milieu de périls imaginaires ; ou si pour se soustraire un moment d'une main nonchalante on prend un livre de poésies, ce qu'on demande d'abord au pauvre auteur, c'est la brièveté ; cent vers sur le même sujet effraient le lecteur, deux cents lui font tomber le volume des mains.

C'est une forte tâche que s'était imposée M. de l'Horme, en voulant traduire en vers la *Jérusalem Délivrée*. D'autres l'avaient déjà essayé, et avaient échoué, ou à peu près. On ne lit plus guère la traduction de M. BAOUR-LORMIAN, qui fit tant de bruit à son apparition, et lorsqu'on veut faire connaissance avec le poète italien, on préfère prendre une simple traduction en prose. Le monotone Alexandrin convient peu pour rendre ces octaves : poésie toute musicale, et que le gondolier de nos jours chante encore en conduisant sa nacelle.

M. de l'Horme, non content des difficultés qui existaient, a voulu les multiplier, en s'astreignant à rendre en français octave pour octave et vers pour vers. Dès lors, sa traduction est un véritable tour de forces, et il faut le dire à son honneur, il est heureusement venu à bout de sa difficile entreprise. Les vingt chants de la *Jérusalem* ont été traduits avec la plus scrupuleuse exactitude, et le poète a été fidèle, non seulement au texte, mais encore à l'harmonie.

Ce n'est pas que je prétende que son œuvre entière soit d'un mérite égal : il eût été impossible dans un poëme de si longue haleine, qu'il ne se fit pas remarquer de temps en temps un peu de lassitude ; mais la beauté de nombreux passages rachète suffisamment quelques défauts. Je dois particulièrement citer le *Baptême de Clorinde*, la *Fuite d'Herminie*, et le sixième chant tout entier, dans lequel M. de l'Horme a rendu avec bonheur la séduction de Renaud par Armide.

Voici quelques vers pour donner une idée de sa traduction. C'est dans le palais d'Armide ; un rossignol fait entendre aux oreilles de Renaud les paroles suivantes :

Vois la rose, dit-il, entr'ouvrir lentement,
Vierge et novice encore, son calice odorant ;
Echappée à demi du sein qui la recèle,
Moins elle se produit, plus elle semble belle.
Veut-elle en son orgueil prodiguer ses appas,
Soudain elle languit ; ce n'est plus elle, hélas !
Ce n'est plus cette fleur de tant d'éclat parée,
Chère à tous les amans, des belles désirée.

De même, en moins d'un jour, si court pour le bonheur,
Passe de notre vie et la feuille et la fleur.
C'est vainement qu'Avril revient pour la nature,
Jamais notre printemps ne reprend sa verdure.
Brillante au point du jour, mais flétrie au déclin,
Hâtons-nous de cueillir la rose à son matin ;
La rose de l'amour ; aimons quand la jeunesse
Du bonheur d'être aimé nous assure l'ivresse.

Comme on le voit, la traduction de M. de l'Horme renferme de beaux vers, et nous pourrions citer beaucoup de passages aussi bien rendus. Vingt ans plutôt, et M. de l'Horme allait tout droit à l'Académie. Il y a des académiciens qui ont moins de titres que lui.

Le texte est en regard de la traduction : cela doit rendre encore cette publication plus précieuse aux personnes qui cultivent la littérature italienne.

L. H.

LES ÉTUDES DIFFICILES.

(Extrait ou résumé d'un ouvrage anglais.)

CATON, le célèbre censeur de Rome, montra, d'une manière frappante, la force de son caractère et son amour pour l'étude, en apprenant le grec dans sa vieillesse. De son temps, l'étude de cette langue était très rare à Rome, et cette circonstance rend sa détermination et son succès encore plus remarquables.

ALFRED le Grand, d'Angleterre, avait atteint sa douzième

année, qu'il n'avait pas encore appris même son alphabet. On rapporte l'anecdote intéressante qui suit comme ayant été l'occasion qui le porta à s'appliquer à l'étude. Sa mère, il paraît, lui avait montré, ainsi qu'à ses frères, un petit volume, illuminé, ou orné en différents endroits, de lettres coloriées, ou des autres embellissemens qui étaient alors à la mode. Voyant que ce livre excitait l'admiration de ses enfans, elle promit de le donner à celui d'entr'eux qui apprendrait le premier à le lire. Alfred, quoique le plus jeune, fut le seul qui eut le courage d'entreprendre de le gagner à cette condition; du moins ce fut lui qui le gagna; car, nous dit-on, il alla aussitôt trouver un instituteur, qui en peu de temps le mit en état de réclamer la récompense promise. Lorsqu'il fut monté sur le trône, malgré la multiplicité de ses devoirs publics, et une maladie qui lui laissait à peine un moment de repos, il prit pour habitude d'employer jour et nuit ses heures de loisir ou à lire lui-même, ou se faire lire des livres instructifs.

Jean PIETROS était âgé de quinze ans, lorsqu'il commença à apprendre à lire. Ses parens étaient si pauvres, qu'il commença par être domestique. Il devint un des plus élégans littérateurs de son temps.

Fernandez NAVERETO, célèbre peintre espagnol, fut attaqué, à l'âge de deux ans, d'une maladie qui le rendit sourd et muet pour la vie. Néanmoins, dans cet état, il montra dès son enfance, la plus forte passion pour le dessin et la peinture. Il dessinait avec du charbon sur les murs de ses appartemens des objets de toutes sortes, et ayant étudié ensuite sous le TITIEN, il devint un des plus grands artistes de son siècle. Non seulement il avait appris à lire et à écrire; il avait encore acquis des connaissances diverses.

Le célèbre mathématicien EULER devint aveugle à 59 ans, sa vue n'ayant pu résister à son application infatigable. Il s'était littéralement *aveuglé* par l'étude et le calcul. Après cet accident, il continua à calculer, et à dicter au moins des livres, s'il ne les écrivait pas lui-même, avec autant d'activité que jamais. Ses *Elémens d'Algèbre*, ouvrage qui a été traduit dans toutes les langues de l'Europe, furent dictés à un secrétaire, après qu'il fut devenu aveugle. Il publia vingt-neuf volumes in-4to., dans la langue latine seule. Le catalogue de ses ouvrages publiés remplit cinquante pages d'impression; et à sa mort, il laissa une centaine de mémoires préparés pour la presse.

VANDENVONDEL, nom célèbre dans les annales poétiques de la Hollande, et auteur d'ouvrages qui forment neuf volumes in-4to., ne commença à étudier le latin qu'à l'âge de vingt-six ans, et le grec quelques années plus tard. Comme

plusieurs autres littérateurs hollandais, il commença par être marchand, et tint d'abord une boutique de bas à Amsterdam ; mais il abandonna le commerce à sa femme et embrassa la carrière des lettres. Il mourut dans un âge très avancé, après avoir occupé, pendant la plus grande partie de sa vie, un rang très distingué parmi les littérateurs de son pays.

John OGILBY, le célèbre traducteur de Virgile et d'Homère, fut d'abord maître de danse. Il avait fait l'apprentissage de cette profession, lorsqu'il s'était vu réduit à compter pour vivre sur ses seules ressources, en conséquence de l'emprisonnement de son père pour dette. Le premier argent qu'il gagna fut employé à délivrer son père de prison. Il commençait à bien s'établir à Dublin, lorsque la rébellion de 1641, non seulement le dépouilla du peu de bien qu'il possédait, mais mit plusieurs fois sa vie en danger. Il vint à Londres dans un état de destitution complète. Quoiqu'il n'eût pas fait d'études régulières, il avait quelquefois essayé de faire des vers, et dans sa détresse il pensa à faire tourner son talent à profit. La libéralité de quelques membres de l'université de Cambridge le mit en état de commencer ses études, et quoiqu'il fût âgé de beaucoup plus de quarante ans, il y fit de tels progrès, que bientôt il se trouva en état d'entreprendre une traduction en vers de Virgile. Cet ouvrage parut en 1650. Il en fut imprimé une seconde édition, avec beaucoup de luxe typographique, quelques années après. Tel fut le succès de l'industriel traducteur, que quoiqu'âgé de 54 ans, il commença à étudier le grec, afin de pouvoir ajouter à sa traduction de l'Énéide des versions de l'Illiadé et de l'Odyssée. Elles parurent quelques années après. En 1666, le grand incendie de Londres le laissa encore une fois dénué de tout. Cependant avec un courage et une persévérance à toute épreuve, il parvint à rebâtir sa maison et à rétablir son imprimerie. Il fut nommé cosmographe et imprimeur géographe de Charles II. ; et mourut âgé de 76 ans.

Le célèbre MOLIERE savait à peine lire et écrire à l'âge de 14 ans.

Nicholas SAUNDERSON, professeur de mathématiques à Cambridge, fut privé, à l'âge de neuf ans, par la petite vérole, non seulement de la vue, mais de ses yeux, que des abcès lui firent sortir de la tête. Il fut envoyé de bonne heure aux écoles à Penniston, et se distingua bientôt par ses progrès dans le grec et le latin. Il s'était rendu le grec si familier, qu'il se faisait lire des ouvrages dans cette langue, et suivait le sens de l'auteur aussi facilement que s'il eût entendu de l'anglais. Il se montra également maître du latin, en plusieurs occasions, en le parlant ou le dictant avec autant d'élégance que de faci-

lité. Il fut fait docteur en droit, lors d'une visite de George II à l'université de Cambridge, à l'occasion de laquelle il prononça en latin un discours d'une éloquence peu commune. Il publia un excellent traité sur l'Algèbre, un ouvrage sur le calcul intégral, et un commentaire latin sur les *Principia* de Sir Isaac NEWTON. Les sens de l'ouïe et du toucher étaient portés chez lui à une perfection incroyable.

Le célèbre mathématicien et philosophe allemand, KANT, était fils d'un sellier de Königsberg, sa ville natale. Il était encore adolescent, lorsqu'il perdit son père et sa mère, qui n'avaient jamais été en état de faire pour lui de grandes dépenses. Mais par son industrie et son économie et avec l'aide de quelques parens, il se trouva en état de continuer ses études. Son application fut plus qu'ordinaire, et les résultats en furent grands et nombreux. Il publia un ouvrage sur l'histoire naturelle universelle et la théorie des cieux, ou un essai sur la constitution ou le système mécanique du globe entier, d'après les principes de Newton. Dans cet ouvrage il a anticipé plusieurs des découvertes de l'astronome Herschel. Son principal ouvrage métaphysique, "la Critique de la Raison pure," causa une sensation étonnante dans toute l'Allemagne. Il fut nommé en 1778, professeur de logique et de métaphysique à l'université de Königsberg.

Il y a une centaine d'années, l'enfant d'un berger, enveloppé dans un manteau d'étoffe careauté, entra chez un libraire d'Edimbourg, et lui demanda un Nouveau Testament grec de seconde main, n'étant pas en état d'en acheter un neuf. En lui en montrant un, le libraire lui demanda pour qui il voulait l'acheter. C'est pour moi-même, répondit l'enfant. Eh bien, lui dit le libraire, si tu peux en lire et en traduire quelques versets, tu l'auras pour rien. Le pauvre enfant, charmé de la proposition, remplit la condition, et emporta le livre en triomphe.

Plusieurs années après, le révérend John BROWN, d'Had-dington, alors au faite de sa renommée comme auteur et prédicateur, entra en conversation avec le même libraire. Ce dernier, qui le connaissait bien de vue et de réputation, l'accueillit avec un respect marqué. Dans le cours de la conversation, M. Brown lui demanda s'il se rappelait le fait précité. Je me le rappelle très bien, répondit le libraire, et je donnerais beaucoup pour savoir ce qu'est devenu cet enfant ; car je suis sûr qu'il s'est éminemment distingué d'une manière ou d'une autre. Vous le voyez devant vous, lui dit M. Brown. Il n'est pas nécessaire d'ajouter combien le libraire fut charmé de la rencontre et de la découverte.

Le Dr. CARTER, père de la célèbre Mademoiselle Carter, ne commença ses études qu'à l'âge de dix-neuf ou vingt ans. Il devint néanmoins un littérateur distingué, et donna à ses filles une éducation classique.

L'exemple de feu M. NELSON, le savant professeur du collège de Rutgers, dans la Nouvelle Jersey, est remarquable. Après que sa vue se fut graduellement affaiblie, il devint tout-à-fait aveugle à l'âge de vingt ans, lorsqu'il finissait son cours de collège. Cet accident le laissa sans argent, sans amis, sans profession et sans ressources, avec deux sœurs à soutenir. La plupart des hommes auraient succombé sous une pareille accumulation de maux. Il en fut autrement de M. Nelson : toujours fier et résolu, son esprit s'éleva à ce qu'on peut appeler la fierté de l'indépendance. Il se détermina à compléter son éducation classique, que la faiblesse de ses yeux avait laissée imparfaite, et entreprit la tâche en apparence désespérée, dans la vue de se rendre capable d'enseigner la jeunesse. Il apprit à ses sœurs la prononciation du grec et du latin, et employa alternativement l'une ou l'autre à lui lire tout haut les auteurs classiques qu'on a coutume d'enseigner dans les collèges. Sa mémoire, naturellement heureuse, excitée par un tel motif, fit des miracles : dans un espace de temps incroyablement court, ces auteurs lui devinrent familiers au point d'y pouvoir porter la critique la plus minutieuse. Il établit bientôt une école pour l'enseignement classique : la nouveauté et la hardiesse de l'entreprise attirèrent l'attention générale ; la confiance qu'il montrait en lui-même excita le respect ; et bientôt son assiduité infatigable, son vrai savoir, et son zèle brûlant pour l'avancement de ses écoliers, étendirent au loin sa réputation ; on vint à lui de toutes parts, et il se trouva avec un revenu plus considérable que celui du professeur d'université le mieux rémunéré.

LE MONTREAL MUSEUM.

Dans le cours du présent mois a paru le premier numéro d'un journal littéraire en langue anglaise, intitulé : THE MONTREAL MUSEUM, OR JOURNAL OF LITERATURE AND ARTS. Les éditeurs sont deux Dames de cette ville, et l'imprimeur est M. Ludger DUVERNAY. Ce numéro contient plusieurs articles originaux, et ceux qui sont traduits du français ou extraits d'ouvrages anglais, sont généralement intéressants et de bon goût. L'ouvrage se recommande à la faveur du public par plus d'un titre ; et particulièrement, suivant nous, par les motifs qui ont porté les éditeurs à en entre-

+ Madame Léon Groselin née Graddon & consorts
 Trucay

prendre la publication, et qui sont exposés comme suit, dans leur *Introduction*.

“Grandement intéressées à l'honneur de notre pays, et convaincues de ses titres à un grand degré de connaissances, notre fierté a été souvent et sévèrement blessée par les remarques sarcastiques d'étrangers peu instruits sur l'état défectueux de notre éducation, notre peu de connaissance en littérature, et le manque de goût et de zèle qui se fait remarquer dans nos villes; et pour nous mettre hors d'état de répondre à ces reproches amers, ils citent le fait qu'il ne se publie pas en Canada un seul journal littéraire, tandis que ces publications, destinées à répandre les connaissances, abondent dans les états voisins. En admettant le fait, nous nions la conséquence: si la littérature locale n'est pas convenablement encouragée, ce n'est pas par manque de goût et de talent; mais par indifférence; défaut moins humiliant, quoiqu'aussi blâmable peut-être, qui fait qu'on se contente de ce qui peut venir du dehors pour l'instruction et l'amusement, sans faire attention à ce que le pays peut souffrir de cette préférence donnée à l'industrie et à l'activité d'étrangers, auxquels nous ne pouvons accorder un plus haut degré de supériorité. La facilité extraordinaire avec laquelle on peut se procurer les ouvrages américains, et leur multiplicité ne tendent qu'à entretenir cette indifférence pour le développement du génie natal et l'avancement de la renommée nationale. Plusieurs de nos amis, en nous représentant le hazard de notre entreprise, ont appuyé sur le bon-marché et l'exécution supérieure des ouvrages américains. Quelque formidable que paraisse cet inconvénient, nous nous flattons de pouvoir y obvier, en y opposant une persévérance constante et une sollicitude infatigable pour plaire, espérant qu'il en pourra résulter un esprit d'émulation capable de réveiller les sentimens engourdis de ceux qui ayant le pouvoir, peuvent avoir aussi la volonté d'encourager le talent, et qui même présentement peuvent être induits à accueillir favorablement un humble effort, qui a pour but l'accroissement de la prospérité de leur pays natal ou adoptif. . . .

Au désir de procurer de l'instruction et de l'amusement se joint l'espoir de pouvoir étendre et affermir le goût des lettres, en fournissant au jeune aspirant à l'honneur littéraire le moyen de se distinguer de ses contemporains moins favorisés, de s'assurer par là l'admiration due au mérite, d'exciter son énergie, et de le porter à des efforts qui pourront le faire exceller, et lui assurer la récompense d'une renommée impérissable.”

L'ouvrage est bien imprimé sur beau papier, et orné de dessins lithographiés.